



Client en redressement judiciaire / factures gelées

Par **Nico7511**, le **24/10/2014** à **10:43**

Bonjour,rnrnJe suis auto-entrepreneur avec un unique client qui est en redressement judiciaire depuis le 15 octobre. Avant cette date, j'avais deux factures, d'un montant total de 5 400 €, qui sont donc gelées. Le Directeur financier me dit qu'il va demander une dérogation à l'administrateur pour me régler ces factures. Pensez-vous qu'un règlement soit possible ? Ou bien me mène-t-il en bateau dans le but de continuer la collaboration ? rnrnPour information, j'effectue une prestation de service qui est ensuite facturée à un de leurs clients stratégiques.rnrnSi vous pouvez me donner vos avis, j'en serais très reconnaissant.

Par **Michel**, le **24/10/2014** à **11:33**

Bonjour,rnrnIl n'y a aucune raison que sa demande aboutisse, vous n'êtes pas un débiteur privilégié.

Par **Nico7511**, le **24/10/2014** à **15:11**

Merci Michel